



COMMUNIQUECOMMUNIQUE.....COMMUNIQUE.....COMMUNIQUE

Objet : Roms

Au moment où des nouvelles lois sur l'asile et l'immigration sont en préparation, la FIDH et Médecins du Monde envisagent une mission conjointe pour évaluer les conditions de vie des familles Roms renvoyées en Roumanie.

Depuis septembre 2002, nous assistons à une multiplication des expulsions des Roms des terrains sur lesquels ils habitent. Celles ci sont effectuées dans des conditions de plus en plus violentes. Elles s'accompagnent désormais d'arrestations collectives, de fouilles (y compris des enfants), d'interpellation d'un enfant à l'école, du placement en centres de rétention de familles (enfants compris). Parallèlement, dans le métro ou sur les terrains, les Roms se voient confisquer leur argent et certains biens, briser leurs instruments de musique au cours de contrôles policiers de plus en plus fréquents.

Les arrêts préfectoraux de reconduite à la frontière se multiplient, sans examen approfondi des situations individuelles, malgré des séjours anciens en France. Des personnes en situation régulière reçoivent des arrêtés préfectoraux de reconduite à la frontière pour insuffisance de ressources. Une fois de plus, on se bat en France contre les pauvres et non contre la pauvreté !

Les refus de demande d'asile s'accroissent au motif que la Roumanie serait un " pays sûr ".

Les tentatives de renvois groupés pour la Roumanie augmentent mais étant donné les dénis fréquents de droit, les tribunaux doivent souvent les casser.

MDM et la LDH dénoncent cette politique médiatique d'expulsion des terrains et du territoire sur des fondements juridiques très approximatifs souvent annulés par les juges. Elle aboutit à plusieurs centaines de familles sans abri, à une cinquantaine de personnes réparties en Roumanie. Elle se focalise sur 2 à 3000 personnes en Ile de France, mais elle s'effectue au prix d'impressionnants et coûteux moyens policiers.

Nous constatons chaque jour l'aggravation des conditions de vie des Roms : perte des repères à la suite de la dispersion des familles, développement de l'activité des marchands de sommeil, mais aussi dégradation de l'état de santé, traumatismes psychologiques, notamment chez les enfants, arrêts brutaux de la scolarité, des efforts d'alphabétisation, des actions sanitaires préventives.

Nous demandons aux pouvoirs publics

- en urgence, l'arrêt des expulsions des terrains sans solution d'hébergement pérenne : les hôtels ne sont pas une solution
- des mesures pour un accueil digne avec scolarisation et accès aux soins
- la mise en place des groupes de travail départementaux promis par Matignon en mars 2003 pour un examen précis des situations au regard du séjour et des conditions sanitaires et sociales des familles
- l'abandon de la référence à la notion de pays sûr pour les demandes d'asile, particulièrement pour les minorités Roms et un retour aux examens individuels des situations (conformément à l'avis de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme)
- l'engagement d'une réflexion européenne intergouvernementale sur la libre circulation et la libre installation des Roms en Europe
- l'engagement de la France d'être moteur d'une politique européenne et nationale de lutte contre les discriminations dont sont victimes les Roms

Contacts Presse :

- MDM - Laure Weisgerber / tél : 01 44 92 14 31
- LDH - Sophie Seuillet / tél : 01 56 55 51 07